



Date d'octroi du contrat : 31 octobre 2016

Numéro de contrat 35035-165058/001/CY

**POR 061-16**

POR@PCO-BCP.gc.ca



# Bureau du Conseil privé

## **Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – Troisième ronde de groupes de discussion**

**SOMMAIRE**  
26 avril 2017

### **Affaires publiques Ipsos**

1, rue Nicholas, bureau 1400

Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Tél. : 613 241-5802

Télec. : 613 248-7981

[www.ipsos.ca](http://www.ipsos.ca)

« This summary is also available in English. »



**Énoncé de neutralité politique**

À titre de cadre supérieur d'Ipsos, j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada exposées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. En particulier, les documents remis ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Mike Colledge  
Président  
Affaires publiques Ipsos

## Rapport sommaire

### Contexte et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est l'organisme central de la fonction publique qui appuie le premier ministre ainsi que le Cabinet et ses structures décisionnelles de façon impartiale. Dirigé par le greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à réaliser sa vision et à régler avec rapidité et efficacité les enjeux auxquels font face le gouvernement et le pays.

Dans le cadre de son rôle-conseil auprès du premier ministre, le BCP offre des conseils objectifs en matière de politique et d'information, notamment d'information sur les priorités des Canadiens afin de soutenir le premier ministre et le Cabinet. À cette fin, le Secrétariat des communications et des consultations du BCP appuie le bureau du premier ministre en coordonnant les communications gouvernementales et en mettant en place les grands thèmes de communication du gouvernement, conformément aux priorités établies par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également en collaboration avec les secrétariats d'orientation du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Pour mener à bien son mandat, le BCP avait besoin d'un cycle de collecte continue de données qualitatives pour s'assurer d'avoir un portrait à jour de l'opinion des Canadiens au sujet d'enjeux généraux qui présentent un intérêt pour le gouvernement, par exemple leur point de vue sur ce que devraient être les priorités du gouvernement. En outre, le projet de recherche vise à permettre au gouvernement du Canada de mieux comprendre les tendances émergentes et de mesurer les points de vue des Canadiens sur des enjeux et des projets de politique importants à l'échelle nationale.

Par l'intermédiaire d'un cycle continu de groupes de discussion, le BCP acquiert une bonne compréhension des points de vue des Canadiens sur les enjeux les plus importants auxquels le pays est confronté; les perceptions en ce qui concerne la meilleure façon dont le gouvernement fédéral pourrait s'y attaquer; les attentes quant aux mesures liées aux priorités du gouvernement; et les perspectives sur la façon dont le gouvernement pourrait le plus efficacement concentrer ses efforts pour s'occuper des enjeux émergents. Le projet de recherche permet d'orienter l'élaboration de messages de communication, de produits et de stratégies de diffusion pour s'attaquer aux enjeux prioritaires. Par ailleurs, il permet au gouvernement du Canada d'élaborer et d'améliorer les activités de communication afin de répondre aux besoins particuliers des Canadiens en leur transmettant en temps opportun des renseignements à jour, faciles à comprendre et fondés sur les perceptions actuelles des Canadiens sur les sujets concernés.

Cette troisième vague de la recherche qualitative continue était destinée à recueillir les commentaires des Canadiens sur certains enjeux et questions politiques qui sont importants pour le gouvernement du Canada. Les enjeux dont il a été question pendant les groupes de discussion variaient d'un endroit à l'autre. Voici quelques-uns des sujets qui ont été abordés :

- Connaissance des actions récentes du gouvernement du Canada
- Budget 2017 du gouvernement fédéral

- Financement des soins de santé
- Relations entre le Canada et les États-Unis
- Opioïdes
- Industrie des télécommunications
- Habitation (Mississauga seulement)
- Bombardier (Montréal seulement)
- Neutralité du Net ou du réseau (Montréal seulement)

## Aperçu de la méthodologie

La troisième vague de la recherche qualitative consistait en une série de huit groupes de discussion réunissant des Canadiens de 20 ans et plus. Les rencontres ont eu lieu entre le 21 et le 28 mars 2017. Tous les groupes de discussion ont duré environ deux heures et ont été tenus en soirée. Dans chaque ville, la première rencontre débutait à 17 h 30 et la deuxième, à 19 h 30. Ces rencontres ont eu lieu aux endroits suivants :

- Mississauga – 21 mars
- Montréal – 23 mars
- Halifax – 27 mars
- Burnaby – 28 mars

Pour chaque rencontre, 12 participants étaient recrutés afin qu'au moins huit à dix personnes se présentent. Au total, 79 participants ont pris part aux discussions. Tous ont reçu une somme de 75 \$ pour assister aux rencontres là où les groupes de discussion avaient lieu. Le questionnaire de recrutement a permis de s'assurer que les participants formaient un échantillon représentatif de la population générale avec un bon mélange de sexes, d'âges, de niveaux de scolarité et de revenus ainsi que de composition des foyers. Vous trouverez des précisions supplémentaires sur la méthodologie dans l'annexe du présent rapport.

La troisième vague fait partie d'un projet de recherche qualitative en continu qui comptera au total 144 groupes de discussion qui seront tenus dans le cadre de plusieurs vagues au cours de l'année civile 2017, avec la possibilité de renouveler le cycle de recherche pour deux années supplémentaires. Pour l'année civile 2017, le montant du contrat lié à ce projet de recherche s'élève à 916 865,05 \$, TVH comprise.

## Faits saillants

### *Budget 2017*

Des discussions sur le budget fédéral ont eu lieu dans les quatre villes. Toutefois, comme les rencontres de Mississauga se sont déroulées avant le dépôt du budget, la conversation dans cette ville a porté sur les attentes à l'égard du budget et non sur le budget lui-même. À Montréal, Burnaby et Halifax, les

rencontres ont eu lieu après la publication du budget fédéral pour l'année 2017. Par conséquent, les participants à ces rencontres ont pu exprimer leurs points de vue sur ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu à ce sujet.

Dans l'ensemble, le budget n'a pas laissé une impression impérissable dans l'esprit de la plupart des participants. Ils sont nombreux à dire qu'il s'agissait d'un document relativement prudent qui ne comportait pas de nouveaux programmes ou de nouvelles dépenses d'importance, pas plus qu'il ne prévoyait de coupures majeures. Quelques participants signalent avoir entendu dire que c'était un budget prudent en raison de l'incertitude qui règne à la suite du changement de gouvernement aux États-Unis. Les mesures destinées à soutenir les aidants naturels et à prolonger le congé de maternité sont soulignées de façon positive, alors que l'abolition du crédit d'impôt pour le transport en commun suscite des commentaires négatifs. Par ailleurs, les participants réagissent de façon positive à une liste des principales mesures contenues dans le budget.

### *Relations entre le Canada et les États-Unis*

La question des rapports entre le Canada et les États-Unis déclenche des discussions spontanées dans toutes les villes. Au nombre des commentaires formulés spontanément, on note des préoccupations quant à la volonté des États-Unis de revoir certaines dispositions de l'ALENA, des inquiétudes quant à la prise en charge des demandeurs d'asile qui traversent la frontière canado-américaine et des remarques générales concernant les problèmes que pose plus largement la nouvelle administration américaine.

On a demandé aux participants de Mississauga, de Montréal et de Halifax de commenter de façon plus précise l'enjeu des réfugiés qui franchissent la frontière pour venir au Canada. Si les participants ont presque tous entendu parler de cet enjeu, la plupart ne savent pas très bien ce qu'il en est exactement. La principale source de confusion concerne le nom que l'on donne aux personnes qui traversent la frontière et leur origine. La plupart des participants ne savent pas si ce sont des réfugiés, des immigrants illégaux fuyant les États-Unis en raison de changements apportés aux politiques américaines ou d'autres types de migrants. En raison de cette confusion, il est difficile de savoir exactement ce que pensent les participants à propos de la façon dont le gouvernement canadien devrait réagir à la situation.

### *Financement des soins de santé*

Les participants de Montréal et de Mississauga ont pris part à une brève discussion sur le récent accord sur la santé conclu entre le gouvernement de leur province et le gouvernement fédéral. Lorsqu'on leur demande ce qui leur vient à l'esprit à l'évocation de cette question, ils sont très peu nombreux à avoir entendu parler de l'entente de financement et des fonds octroyés aux soins à domicile et aux soins de santé mentale. Lorsqu'on leur présente les détails de l'entente de financement de chaque province, ils en ont généralement une opinion favorable. Ils soulèvent néanmoins de nombreuses questions quant à l'importance du montant accordé par rapport aux besoins réels et quant aux raisons pour lesquelles la priorité a été accordée à ces deux secteurs. Si presque tous les participants sont d'accord pour dire que les besoins sont grands en matière de soins à domicile et de soins de santé mentale, certains auraient aimé savoir comment la décision a été prise de cibler ces deux secteurs des soins de santé.

### *Opiïdes*

Les problèmes liés aux opiïdes ont été abordés dans les toutes les rencontres. Dans chaque ville, on a demandé aux participants de nous faire part de leurs réflexions spontanées à propos de la crise des opiïdes, puis on leur a proposé deux exercices sur les causes de la crise et les solutions. La connaissance de la question varie grandement d'une ville à l'autre, et ce sont les participants de Burnaby qui sont le plus au fait de la crise.

En effet, il ressort des discussions de Burnaby que la plupart des participants ont entendu parler du fentanyl et qu'ils savent que c'est un problème grave dans leur communauté. Ils estiment d'ailleurs que la situation actuelle pourrait être qualifiée d'« épidémique » puisque des centaines de personnes ont perdu la vie à la suite de surdoses. Dans les autres villes, les opinions sont moins tranchées parce que les participants en savent moins sur cette question que ceux de Burnaby.

Dans toutes les villes, une liste de six raisons possibles expliquant la situation a été présentée aux participants et on leur a demandé de choisir les trois principales raisons qui expliquent selon eux la crise des opiïdes qui sévit actuellement au Canada. Le mauvais jugement de certaines personnes est la principale raison indiquée dans toutes les villes. Viennent ensuite la présence de gangs criminels, le fait que les médecins ne rédigent pas adéquatement leurs ordonnances et, enfin, le fait que les sociétés pharmaceutiques fabriquent des produits non sécuritaires. Les raisons touchant le piètre contrôle frontalier et le manque de services de police trouvent peu d'écho auprès de la plupart des répondants, et seuls quelques-uns choisissent ces raisons parmi les trois principales qu'ils mentionnent.

Sur les neuf solutions possibles qui permettraient d'améliorer la situation, deux dominent largement dans toutes les villes : une réglementation plus stricte à l'égard des substances dangereuses et des campagnes d'éducation pour informer le public au sujet des risques. La solution consistant à allouer plus de fonds aux services de police est celle qui recueille le moins d'appui.

### *Industrie des télécommunications*

Les points de vue des Canadiens sur l'industrie des télécommunications sont surtout négatifs dans toutes les villes. Lorsque, dans le cadre d'un exercice écrit, on présente aux participants une liste de 16 descripteurs et qu'on leur demande de choisir un ou deux mots qui décrivent le plus justement leurs impressions de l'industrie, ce sont des mots négatifs qui dominent les réponses. Les deux descripteurs qui reviennent le plus souvent sont « cupide » et « non concurrentiel », suivis de « inabordable », « malhonnête », « inéquitable » et « stagnant ». Les raisons justifiant ces choix sont le plus souvent liées à des expériences personnelles négatives avec des entreprises de téléphonie mobile, et quelques-unes ont trait au coût des services Internet et de câblodistribution. Seuls quelques participants dans les quatre villes expriment des opinions plus positives à l'égard de l'industrie, qu'ils jugent innovante et essentielle dans leur vie.

Lorsqu'on présente aux participants une liste de mesures possibles et qu'on leur demande de choisir celles que pourrait prendre le gouvernement du Canada à l'égard de l'industrie des télécommunications, ils choisissent dans une très large mesure une de deux solutions interreliées : rendre les frais de télécommunications plus abordables pour les Canadiens et accroître la concurrence au sein du secteur canadien des télécommunications. Ces deux mesures sont directement reliées l'une à l'autre au sens où

les participants jugent qu'une réduction du montant de la facture constitue l'objectif ultime de toute mesure, alors que la création d'un environnement plus concurrentiel constitue le moyen par lequel cet objectif peut être atteint.

### **Remarque sur l'interprétation des résultats**

La recherche qualitative est conçue pour révéler un vaste éventail d'opinions et d'interprétations plutôt que pour mesurer le pourcentage de la population cible qui a une opinion donnée. Ces résultats ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion de la population ou le nombre de personnes qui ont une opinion en particulier, car ils ne sont pas statistiquement extrapolables.

Les groupes de discussion sur les priorités du gouvernement visent à approfondir la compréhension des points de vue des participants et complètent souvent les résultats quantitatifs obtenus au moyen de sondages. Les discussions permettent de traiter en profondeur des enjeux importants, ce que la recherche quantitative ne permet pas. Les renseignements ainsi recueillis sont essentiels pour permettre au Bureau du Conseil privé de jouer son rôle de conseil et d'appui au Cabinet et à ses comités.